



Licenciement économique à la veille de mes 60 ans

Par **BLEU**, le **05/10/2009** à **10:47**

Bonjour, rn rn je vais avoir 60 ans en février, je n'ai pas l'intention de faire valoir mes droits à la retraite. Je souhaite arrêter courant 2011. rn mon employeur entame une procédure de licenciement économique sous prétexte que lors du dernier plan social du groupe, j'avais été candidate au départ et cela en 2007. Personne n'a été reclassé sur mon poste et d'ailleurs, rn je n'ai jamais eu de réponse à ce sujet. rn rn Ils ont l'intention de licencier 3 personnes et d'embaucher 1 comptable rn polyvalente, le poste que j'occupe.

Par **julius**, le **05/10/2009** à **18:19**

Bonsoir BLEU, rn rn [citation]Ils ont l'intention de licencier 3 personnes et d'embaucher 1 comptable rn polyvalente, le poste que j'occupe[/citation] rn rn Si il s'agit vraiment d'un licenciement éco. , tu gardes ta priorité de ré-embauchage sur le poste occupé , mais en aucun cas l'employeur ne peut embaucher un autre salarié sur ce même poste. rn rn [citation]lors du dernier plan social du groupe[/citation] rn Concernant le PSE du groupe , renseigne toi , mais il arrive que les négociations prévoient ton cas et qu'ils prennent en charge la rupture avec un paiement intégral jusqu'à ce que tu es la totalité de tes trimestres. rn rn [citation]2007[/citation] rn Ca fait un peu tard de penser à ton licenciement , ce n'est plus deux ans après les même termes économiques .

Par **BLEU**, le **06/10/2009** à **08:15**

Merci Julius,rnrnmon entretien est pour ce soir.

Par **julius**, le **06/10/2009** à **12:30**

Faites vous accompagner... un témoin , ca ne mange pas de pain :)